

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3809-2012, phase 2

Date : 14 février 2013

HEURE	REMARQUES
9 h 02	Début de l'audience
9 h 02	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 05	Mot de bienvenue par M ^e Marc Turgeon et remarques préliminaires sur le déroulement, le cadre et l'objet de l'audience
9 h 07	M ^e Éric Dunberry, de Gaz Métro, informe être accompagné de M ^e Marie-Christine Hivon pour la présente audience
9 h 08	Présentation de la position de Gaz Métro par M ^e Dunberry
9 h 09	<u>M^e Dunberry produit :</u> <u>B-0243 : Énoncé de position de Gaz Métro</u>
9 h 40	M ^e Turgeon mentionne que pour cette audience, il n'y aura pas de droit de réplique et qu'il s'agit seulement d'entendre la position des participants sur le traitement envisagé de la question du taux de rendement autorisé du distributeur qui a été formulé par la Régie dans sa décision procédurale D-2013-003
9 h 42	M ^e Dunberry demande une pause à M ^e Turgeon afin de pouvoir formuler ses commentaires
9 h 43	M ^e Hélène Sicard, pour l'UC, demande à Gaz Métro de clarifier sa position, car présentement, la contre-proposition du distributeur ne lui semble pas claire
9 h 47	L'audience est suspendue jusqu'à 9 h 57
10 h 05	Reprise de l'audience
10 h 05	Poursuite de la présentation de la position de Gaz Métro par M ^e Dunberry
10 h 09	Fin de la présentation de la position de Gaz Métro par M ^e Dunberry
10 h 10	Présentation de la position de l'ACIG par M ^e Guy Sarault
10 h 18	Question de M ^e Turgeon à M ^e Sarault
10 h 19	Fin de la présentation de la position de l'ACIG par M ^e Guy Sarault
10 h 19	Présentation de la position de la FCEI par M ^e André Turmel
10 h 28	<u>M^e Turmel dépose :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Autorité de la FCEI : jugement de <i>Domtar Inc. c. Québec (CALP)</i>, [1993] 2 S.C.R. (non cotée) • Autorité de la FCEI : jugement de la Cour d'appel du Québec, <i>Commission de la santé et de la sécurité du travail c. Fontaine</i>, n^o 500-09-014608-046, 2005 QCCA 775 (non cotée)
10 h 44	Fin de la présentation de la position de la FCEI par M ^e Turmel
10 h 45	Présentation de la position d'OC par M ^e Éric David
10 h 58	Fin de la présentation de la position d'OC par M ^e David

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3809-2012, phase 2

Date : 14 février 2013

HEURE	REMARQUES
10 h 59	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 19
11 h 26	Reprise de l'audience
11 h 26	M ^e David apporte une correction à la présentation de la position d'OC
11 h 27	Présentation de la position de S.É./A.Q.L.P.A. par M ^e Dominique Neuman
11 h 42	Fin de la présentation de la position de S.É./A.Q.L.P.A. par M ^e Neuman
11 h 42	Présentation de la position d'UC par M ^e Sicard
11 h 56	Questions de M ^e Turgeon à M ^e Sicard
11 h 59	Fin des questions de M ^e Turgeon à M ^e Sicard
12 h	Fin de la présentation de la position d'OC par M ^e David
12 h	M ^e Neuman apporte une correction à la présentation de la position de S.É./A.Q.L.P.A.
12 h 01	Questions additionnelles de M ^e Turgeon à M ^e Dunberry
12 h 03	L'audience est suspendue jusqu'à 12 h 18
12 h 18	Reprise de l'audience
12 h 18	Réponse de M ^e Dunberry aux questions additionnelles de M ^e Turgeon
12 h 28	Remerciements et fin de l'audience
	<p style="text-align: right;"><i>Jean Gaulin</i> , greffière-audicière</p>

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 14 FEVRIER 2013

DOSSIER : R-3809-2012

**Gaz Métro – Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des *Conditions de
service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro à compter
du 1^{er} octobre 2012 (Phase 2)**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M^{me} Françoise Gagnon et M. Jean-François Viau

Le procureur de la Régie est : M^e Simon Turmel *présent ✓*

La demanderesse est :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
Représentée par M^e Vincent Regnault *présent AM ✓*

Les intervenants sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par M^e Guy Sarault *✓ présent AM*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel *✓ présent AM*

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par M^e Éric David *✓ présent AM*

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
Représenté par M^e Franklin S. Gertler *non*

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
Représenté par M^e Annie Gariépy *non*

début: 9h03

Reprise: ~~h~~

parabellum: —

Fin: 12h29

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

✓ présent AM

TRANSCANADA ENERGY LTD (TCE)

Représentée par M^e Pierre D. Grenier

non

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

✓ présent AM

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par M^e Steve Cadrin

non

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT
PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU
SUJET DE CE DOSSIER?**

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

